



# Votre catalogue de formations 2023

**ERON Santé met du coeur à vous former :**

-  *Formateurs reconnus et passionnés*
-  *Méthodes pédagogiques certifiées*
-  *Contenus interactifs à suivre à votre rythme*



## > ERON Santé, organisme de formation du groupe VIDAL

Eron Santé est le partenaire du développement continu des professionnels de santé, avec des milliers de soignants formés chaque année et un catalogue riche de plus de 50 formations médicales.

Organisme agréé par l'**ANDPC** et le **FIFPL**, Eron développe chaque jour, en concertation avec des experts reconnus dans leur domaine, de nombreuses formations immersives et pensées au plus proche de votre pratique quotidienne.

**Un maître-mot : apporter une réelle plus-value à tous les acteurs de la santé.**

Recommandé pour sa pédagogie, Eron place l'innovation au cœur de ses ambitions afin de vous garantir une expérience de formation s'adaptant à vos contraintes. Le mode e-learning vous permet de vous former à votre rythme, à distance et en toute sérénité, tout en bénéficiant d'un accompagnement de qualité.

### Nos engagements à votre service :



*Enrichissement des compétences*



*Fraîcheur et fiabilité de l'information*



*Accompagnement personnalisé*



## > Nos certifications



La certification **Qualiopi** reconnaît les organismes de formation dont les pratiques sont avancées et éprouvées dans leur conception, leur animation et le pilotage du dispositif de formation. Cette certification permettra aux clients qui le souhaitent d'assurer le financement de leurs programmes de développement de compétences par les OPCO.



**Datadock**

ERON santé est également validé au **Datadock** et conforme aux critères qualité des OPCA.

**Certifié AFAQ et ISO 9001**, Eron Santé s'inscrit dans une réelle démarche d'amélioration qualité continue. Du côté de nos apprenants, cette démarche qualité assure : un dialogue entre pairs et un partage d'expérience, une pédagogie, une animation et des supports de formation adaptés et innovants, enfin une satisfaction optimale.

***“Conférenciers de haut niveau.  
Explications claires, bonne vision  
prospective des découvertes et  
acquis récents.”***

– René - Médecin généraliste



## > Financer ma formation

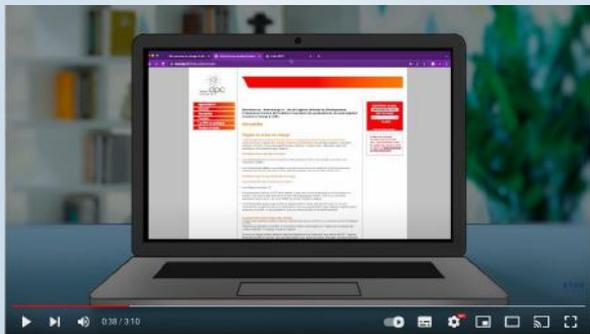


Dans le cadre de votre obligation triennale de DPC 2023-2025, vous avez le droit à **21h de formation prises en charge et rémunérées**. Réservé aux médecins exerçant au moins 50% de leur activité en libéral ou en centre de santé conventionné.

### Comment m'inscrire ?



Rendez-vous sur [mondpc.fr](https://mondpc.fr) avec le n° d'action de la formation: [tuto ici](#)



*Vous souhaitez être accompagné ?*

- > [Sélectionnez les formations qui vous intéressent ici](#)
- > Notre conseiller vous guide ensuite pour valider votre inscription auprès de l'ANDPC

## > Sommaire de vos formations 2023

Chaque formation a été conçue selon des critères définis par arrêté ministériel. À l'issue de votre formation, vous recevrez une **attestation de participation** vous permettant de justifier le respect de votre obligation de formation.

Nos formations DPC sont prises en charge et rémunérées par l'ANDPC, **vous n'avez rien à déboursier.**

- > Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)
- > Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)
- > Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 2)
- > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques
- > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO, cancers
- > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques

- > **Prescription d'activités physiques et sportives pour populations spécifiques : femmes enceintes, post-partum, enfants et personnes âgées**
- > **Diagnostic et prise en charge de l'endométriose**
- > **Bon usage des antibiotiques**
- > **Bon usage des médicaments**
- > **Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer**
- > **Trouble du spectre de l'autisme chez l'adulte**
- > **Les troubles anxieux et dépressifs avec développement des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses**
- > **Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques**
- > **La maladie d'Alzheimer**

# > Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

**Durée : 19 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas**

 *Vos formateurs :*

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOF

 *Les objectifs :*

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

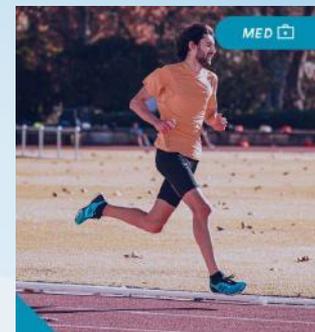
**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325034

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 1985€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
855€



# > Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

**Durée : 19 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas**

## Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Obésité, surpoids, diabète de type 2, coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, AVC avec séquelles, maladies neurodégénératives, troubles psychiques, fibromyalgie, arthrose ou lombalgie chronique, rhumatismes inflammatoires, asthme sévère, insuffisance respiratoire chronique, maladies cancéreuses, femmes enceintes et post-partum, enfants et adolescents, personnes avancées dans l'âge.

## Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOFS
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 6 : APS et diabète de type 2
- > Module 7 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 8 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 9 : APS et accident vasculaire cérébral avec séquelles
- > Module 10 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson)
- > Module 11 : APS et troubles psychiques

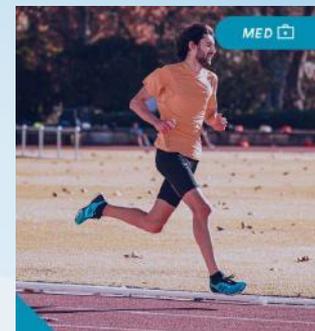
**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325034

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 1985€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
855€



# > Prescription des activités physiques et sportives (Partie 1 & 2)

**Durée : 19 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas**



*Suite du programme :*

- > Module 12 : APS et fibromyalgie
- > Module 13 : APS et arthrose et/ou lombalgie chronique
- > Module 14 : APS et rhumatismes inflammatoires (PR, SPA)
- > Module 15 : APS et asthme sévère
- > Module 16 : APS et insuffisance respiratoire chronique, dont la broncho pneumopathie chronique obstructive
- > Module 17 : APS et cancer
- > Module 18 : APS et grossesse et post- partum
- > Module 19 : APS et enfants/adolescents
- > Module 20 : APS et personnes avancées en âge
- > Module 21 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

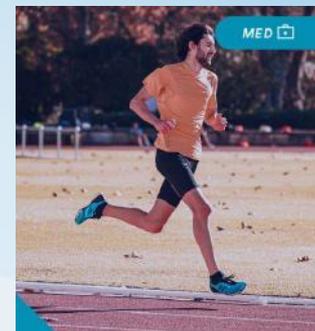
**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325034

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 1985€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
855€



# > Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)

**Durée : 10 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas**



*Vos formateurs :*

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



*Les objectifs :*

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325043

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 1045€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
450€



# > Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 1)

**Durée : 10 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas**

## Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Obésité, surpoids, coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, AVC avec séquelles, arthrose ou lombalgie chronique, asthme sévère, femmes enceintes et post-partum

## Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOFS
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 6 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 7 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 8 : APS et asthme sévère
- > Module 9 : APS et arthrose et/ou lombalgie chronique
- > Module 10 : APS et AVC avec séquelles
- > Module 11 : APS et grossesse et post-partum
- > Module 12 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325043

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 1045€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
450€



# > Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 2)

**Durée : 10 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas**



*Vos formateurs :*

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



*Les objectifs :*

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'inscrire dans une démarche d'EPP afin d'acquérir et/ou d'améliorer des compétences et mesurer la transformation de ses pratiques en évaluant son raisonnement et sa démarche clinique dans un contexte similaire aux conditions d'exercice
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :**

81132325044

**N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :**

81132325066

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**

0€ (au lieu de 1045€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**

450€



# > Prescription de l'activité physique et sportive (Partie 2)

**Durée : 10 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Vignettes cliniques, Diaporamas**



## Suite des objectifs :

> Connaître et savoir mettre en œuvre la prescription d'APS face aux patients souffrants de : Diabète de type 2, insuffisance respiratoire chronique (dont la BPCO), maladies cancéreuses, rhumatismes inflammatoires, fibromyalgie, troubles psychiques, maladies neurodégénératives, personnes avancées en âge, enfants et adolescents



## Programme :

- > Module 1 : EPP - Vignette Clinique
- > Module 2 : APS et Diabète de type 2
- > Module 3 : APS et insuffisance respiratoire chronique (dont la BPCO)
- > Module 4 : APS et cancer
- > Module 5 : APS et rhumatismes inflammatoires (PR, SPA)
- > Module 6 : APS et fibromyalgie
- > Module 7 : APS et troubles psychiques
- > Module 8 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson...)
- > Module 9 : APS et personnes avancées en âge
- > Module 10 : APS et enfants/adolescents
- > Module 11 : EPP - Vignette Clinique
- > Questionnaire de satisfaction

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :**

81132325044

**N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :**

81132325066

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**

0€ (au lieu de 1045€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**

450€



# > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques

**Durée : 7 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



*Vos formateurs :*

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



*Les objectifs :*

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients atteints de : coronaropathie, hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, obésité et surpoids, diabète de type 2

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :**

81132325019

**N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :**

81132325036

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**

0€ (au lieu de 490€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**

157,5€



# > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies cardio-vasculaires et métaboliques

**Durée : 7 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



## Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et coronaropathie et/ou hypertension artérielle
- > Module 6 : APS et insuffisance cardiaque
- > Module 7 : APS chez les personnes présentant une obésité ou un surpoids
- > Module 8 : APS et diabète de type 2
- > Module 9 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction



**M'inscrire**

**N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :**

81132325019

**N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :**

81132325036

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**

0€ (au lieu de 490€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**

157,5€



# > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO, cancers

**Durée : 6 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



*Vos formateurs :*

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



*Les objectifs :*

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients atteints de : asthme sévère, insuffisance respiratoire chronique, de BPCO, de cancers

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :**

81132325020

**N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :**

81132325033

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**

0€ (au lieu de 420€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**

135€



# > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de certaines pathologies chroniques : asthme, BPCO, cancers

**Durée : 6 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



## Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et asthme sévère
- > Module 6 : APS et insuffisance respiratoire chronique dont la BPCO
- > Module 7 : APS et cancers
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction



**M'inscrire**

**N° ACTION DPC MÉDECIN GÉNÉRALISTE :**

81132325020

**N° ACTION DPC MÉDECIN SPÉCIALISTE :**

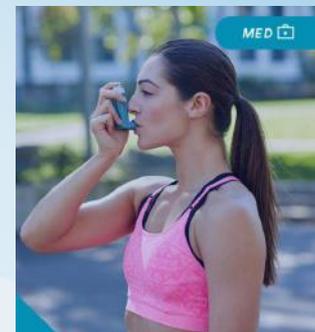
81132325033

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**

0€ (au lieu de 420€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**

135€



# > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques

**Durée : 6 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



*Vos formateurs :*

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSF



*Les objectifs :*

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS face aux patients souffrant de : AVC avec séquelles, maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson), troubles psychiques

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325008

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 420€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
135€



# > Prescription d'activités physiques et sportives pour patients atteints de pathologies chroniques neurologiques, psychiatriques et neuropsychiatriques

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



## Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et AVC avec séquelles
- > Module 6 : APS et maladies neurodégénératives (SEP, Parkinson)
- > Module 7 : APS et troubles psychiques
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

[M'inscrire](#)



N° ACTION DPC :  
81132325008

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 420€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
135€



# > Prescription d'activités physiques et sportives pour populations spécifiques : femmes enceintes, post-partum, enfants et personnes âgées

**Durée : 6 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



*Vos formateurs :*

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



*Les objectifs :*

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS pour : femmes enceintes et en post-partum, personnes avancées dans l'âge, enfants et adolescents

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325018

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 420€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
135€



# > Prescription d'activités physiques et sportives pour populations spécifiques : femmes enceintes, post-partum, enfants et personnes âgées

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



*Vos formateurs :*

En collaboration avec le Comité MEDICOSPORT-SANTE® du CNOSEF



*Les objectifs :*

- > Identifier et savoir utiliser les aides à la prescription d'APS en vue d'accompagner les patients dans leur parcours de soins
- > S'approprier les outils d'aide à la prescription d'APS, notamment le MSS
- > Savoir se situer dans le cadre réglementaire relatif à la prescription d'APS
- > Identifier les différentes modalités d'APS et de typologie des sports
- > Prescrire des disciplines sportives en s'appuyant sur le MSS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Identifier et s'approprier les arguments pour soutenir le choix spécifique de disciplines sportives avec l'aide du MSS
- > Connaître et savoir mettre en oeuvre la prescription d'APS pour : femmes enceintes et en post-partum, personnes avancées dans l'âge, enfants et adolescents

[M'inscrire](#)



**N° ACTION DPC :**  
81132325018

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 420€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
135€



# > Prescription d'activités physiques et sportives pour populations spécifiques : femmes enceintes, post-partum, enfants et personnes âgées

Durée : 6 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



## Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : Présentation de l'outil Médicosport-santé du CNOSF
- > Module 3 : Le cadre réglementaire de la prescription d'APS en prévention primaire, secondaire et tertiaire
- > Module 4 : Les bases physiologiques, biomécaniques des APS
- > Module 5 : APS et grossesse et post-partum
- > Module 6 : APS et enfants/adolescents
- > Module 7 : APS et personnes avancées en âge
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

[M'inscrire](#)



N° ACTION DPC :  
81132325018

COÛT À CHARGE AVEC DPC :  
0€ (au lieu de 420€)

RÉMUNÉRATION AVEC DPC :  
135€



# > Diagnostic et prise en charge de l'endométriose

**Durée : 10 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas**

 *Votre formateur :*

Pr. Thierry Michy, Chirurgien gynécologique et professeur associé.

 *Les objectifs :*

- > Généralités : définition, facteurs de risques
- > Diagnostic et évaluation clinique. Une situation particulière : l'adolescente
- > Examens de première intention : examen clinique et échographie pelvienne
- > Examen de deuxième intention : examen clinique spécialisé et IRM pelvienne
- > Examens spécifiques pour les localisations plus rares
- > Prise en charge médicale spécifique de première et deuxième intention
- > Prise en charge de la douleur
- > Prise en charge chirurgicale
- > Prise en charge de l'infertilité
- > Organisation du réseau de soin des patientes

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325063

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 1045€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
450€



# > Diagnostic et prise en charge de l'endométriose

**Durée : 10 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas**



## Programme :

- > Module 1 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique
- > Module 2 : Évaluation des pratiques professionnelles - Restitution vignette clinique
- > Module 3 : Épidémiologie et facteurs de risque
- > Module 4 : Diagnostic et évaluation clinique
- > Module 5 : Examen de première et de deuxième intention
- > Module 6 : Prise en charge de la douleur
- > Module 7 : Prise en charge médicale de l'endométriose
- > Module 8 : Prise en charge chirurgicale
- > Module 9 : Prise en charge de l'infertilité
- > Module 10 : Endométriose et actualités
- > Module 11 : Organisation du réseau de soins
- > Module 12 : Cas cliniques
- > Module 13 : Évaluation des pratiques professionnelles - Audit clinique

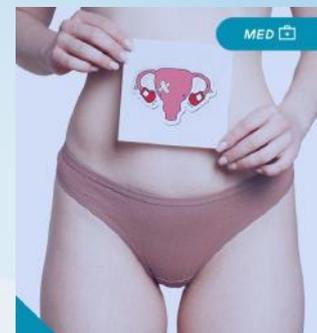
**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325063

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 1045€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
450€



# > Bon usage des antibiotiques

**Durée : 10 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas**



*Votre formateur :*

Dr EL AOUANI, médecin généraliste



*Les objectifs :*

- > Comprendre l'épidémiologie de la résistance et les tendances évolutives
- > Prendre en compte l'importance et les mécanismes associés à l'émergence (sélection), la diffusion (transmission), à la résistance aux antibactériens
- > Prendre en compte le risque lié à l'exposition aux antibiotiques et son impact en santé publique, les moyens de prévention (hygiène, vaccination) et les relations entre résistance et infections associées aux soins
- > Connaître les recommandations pour la prise en charge des infections en privilégiant une démarche diagnostique optimale et le bon usage des antibiotiques (pertinence des prescriptions, choix de la molécule, durée de traitement, etc).
- > Comprendre la place des TROD dans la prise en charge des infections
- > Connaître les outils d'aide à la prescription et à la décision en antibiothérapie
- > Prendre en compte l'éducation thérapeutique destinée au patient en antibiothérapie

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325070

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 1045€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
450€



# > Bon usage des antibiotiques

**Durée : 10 heures**

**Format : Programme intégré (EPP + Formation continue)**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Audit clinique, Diaporamas**



## Programme :

- > Module 1 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique
- > Module 2 : Les mécanismes des résistances bactériennes
- > Module 3 : Résistance aux antibiotiques
- > Module 4 : Les antibiotiques
- > Module 5 : Règles pratiques de prescription des antibiotiques
- > Module 6 : Recommandations de prise en charge des infections les plus courantes
- > Module 7 : Recommandations de bon usage des antibiotiques
- > Module 8 : L'antibiorésistance, pourquoi est-ce si grave ?
- > Module 9 : Politiques publiques et préservation de l'efficacité des antibiotiques
- > Module 10 : Éviter une prescription inutile d'antibiotiques et préserver l'efficacité de certains antibiotiques
- > Module 11 : Évaluation des pratiques professionnelles - Vignette clinique

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325070

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 1045€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
450€



## > Bon usage des médicaments

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



*Votre formateur :*

Dr EL AOUANI, médecin généraliste



*Les objectifs :*

- > Permettre aux professionnels de santé d'appréhender l'impact médical et économique du mauvais usage du médicament
- > Faciliter, pour chaque profession, l'appropriation des outils existants qui permettent un bon usage du médicament, le repérage des situations à risque, l'alerte et la révision des pratiques
- > Développer les prises en charge interdisciplinaires et interprofessionnelles, en particulier dans le lien hôpital-ville et le lien entre les professionnels de 1er recours
- > Apporter une réflexion en termes de transformations des pratiques liées à l'usage du médicament

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325002

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 700€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Bon usage des médicaments

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**

## *Programme :*

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Le bon usage des médicaments, un enjeu de santé publique majeur
- > Module 2 : Principes du bon usage des médicaments
- > Module 3 : Causes et contextes des accidents d'origine médicamenteuse
- > Module 4 : Les risques liés aux médicaments, iatrogénie et interactions médicamenteuses
- > Module 5 : Cas cliniques et situations fréquentes associées aux risques liés aux médicaments
- > Module 6 : Classes médicamenteuses à risque et décision thérapeutique personnalisée
- > Module 7 : Situations physiologiques particulières et principes d'adaptations posologiques nécessaires
- > Module 8 : Risques médicamenteux particuliers
- > Module 9 : Dialogue de confiance entre le patient et les professionnels de santé
- > Module 10 : Transformation des pratiques, des processus ou des résultats de soins
- > Module 11 : Problématique de l'automédication
- > Test final et questionnaire de satisfaction

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325002

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 700€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas d'usage, Audit clinique**



*Votre formateur :*

Dr Pierre SIMON, ancien président-fondateur de la Société Française de Télémédecine



*Les objectifs :*

- > Définir les rôles et les responsabilités (déontologiques, éthiques, juridiques) et l'organisation de la prise en charge dans le cadre des parcours de santé : protocoles, coopérations interprofessionnelles
- > Permettre aux professionnels de santé de s'adapter aux nouvelles formes de relation avec le patient par téléconsultation, par télésoin, avec les autres professionnels de santé par téléexpertise, et avec les différents outils numériques proposés pour la télésurveillance médicale au domicile des patients atteints de maladies chroniques
- > Préciser l'environnement, les dispositifs et prérequis techniques
- > Mettre en œuvre des actes de télémédecine et de télésoin pertinents afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins : savoir reconnaître les bons cas d'usage de la télésanté, évaluer l'éligibilité du patient à ces cas d'usage, préciser les spécificités de l'information à donner préalablement au recueil du consentement du patient, savoir recueillir et protéger les données de santé, savoir organiser l'examen d'un patient à distance et montrer l'importance des indicateurs verbaux et non verbaux, reconnaître les limites du diagnostic par télémédecine, assurer la traçabilité des actes de télémédecine et de télésoin
- > Rappeler les enjeux de qualité et de sécurité des soins spécifiques à la télémédecine et au télésoin

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325011

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 700€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas d'usage, Audit clinique**



*Votre formateur :*

Dr Pierre SIMON, ancien président-fondateur de la Société Française de Télémédecine



*Les objectifs :*

- > Définir les rôles et les responsabilités (déontologiques, éthiques, juridiques) et l'organisation de la prise en charge dans le cadre des parcours de santé : protocoles, coopérations interprofessionnelles
- > Permettre aux professionnels de santé de s'adapter aux nouvelles formes de relation avec le patient par téléconsultation, par télésoin, avec les autres professionnels de santé par téléexpertise, et avec les différents outils numériques proposés pour la télésurveillance médicale au domicile des patients atteints de maladies chroniques
- > Préciser l'environnement, les dispositifs et prérequis techniques
- > Mettre en œuvre des actes de télémédecine et de télésoin pertinents afin d'assurer la qualité et la sécurité des soins : savoir reconnaître les bons cas d'usage de la télésanté, évaluer l'éligibilité du patient à ces cas d'usage, préciser les spécificités de l'information à donner préalablement au recueil du consentement du patient, savoir recueillir et protéger les données de santé, savoir organiser l'examen d'un patient à distance et montrer l'importance des indicateurs verbaux et non verbaux, reconnaître les limites du diagnostic par télémédecine, assurer la traçabilité des actes de télémédecine et de télésoin
- > Rappeler les enjeux de qualité et de sécurité des soins spécifiques à la télémédecine et au télésoin

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325011

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 700€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Numérique en santé : la télésanté et les outils socles pour l'exercer

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas d'usage, Audit clinique**



## Programme :

- > Module 1 : La téléconsultation
- > Module 2 : La téléexpertise entre les professionnels médicaux
- > Module 3 : La télésurveillance médicale
- > Module 4 : Le télésoin et la téléexpertise pour les pharmaciens et les 17 professions paramédicales inscrites au code de la santé publique
- > Module 5 : L'usage de la plateforme d'Etat Mon Espace Santé en télésanté
- > Module 6 : Choisir les outils de télésanté adaptés à sa pratique et selon les préférences des patients et des usagers
- > Test de connaissance et questionnaire de satisfaction

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325011

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 700€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Trouble du spectre de l'autisme chez l'adulte

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**

 *Votre formatrice :*

Dr CHEMSI, Pédopsychiatre et Médecin chef au Centre d'Autisme

 *Les objectifs :*

- > Améliorer les connaissances des professionnels de la santé sur le TSA chez l'adulte, (leurs caractéristiques, leurs impacts fonctionnel sur la vie quotidienne de la personne)
- > Améliorer leurs connaissances de la démarche diagnostique, l'évaluation fonctionnelle, ainsi que les différents acteurs impliqués dans la prise en charge
- > Améliorer les prises en charge, les interventions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques globales et coordonnées existantes et des acteurs qui les mettent en place

 *Programme :*

- > Test de positionnement
- > Module 1 : L'autisme : de Kanner au DSM-V
- > Module 2 : La clinique du TSA : du bébé à l'âge adulte
- > Module 3 : TSA : Épidémiologie, facteurs de risques, comorbidités
- > Module 4 : TSA : La démarche diagnostique
- > Module 5 : TSA : L'évaluation fonctionnelle
- > Module 6 : TSA : Intervention éducative, fonctionnelle et comportementale
- > Module 7 : Les structures médico-sociales et recommandations de la HAS, perspectives futures
- > Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325003

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 950€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Les troubles anxieux et dépressifs avec développement des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



## *Votre formateur :*

Didier LE MABIC, Psychologue Clinicien, Psychothérapeute



## *Les objectifs :*

- > Repérer et de traiter les épisodes dépressifs, les troubles anxieux et les troubles bipolaires
- > Identifier un burn-out, prévenir son aggravation en dépression majeure
- > Appliquer et développer des thérapeutiques non médicamenteuses validées
- > La mise en place de procédures et d'outils spécifiques à la santé mentale
- > Élaborer un projet de soins/santé personnalisé adapté au patient
- > Mettre en place les mesures médico-sociales et sociales souvent nécessaires, en s'appuyant sur les ressources et structures du territoire



## *Programme :*

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Clinique de la dépression
- > Module 2 : Clinique du trouble bipolaire
- > Module 3 : Clinique du trouble anxieux

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325028

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 950€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Les troubles anxieux et dépressifs avec développement des stratégies thérapeutiques non médicamenteuses

Durée : 10 heures

Format : Formation continue en e-learning

Cible : Médecin

Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas



## Suite du programme :

- > Module 4 : Description du Syndrome d'épuisement professionnel ou Burn-out
- > Module 5 : Enjeux de la psychothérapie
- > Module 6 : Les thérapies cognitives et comportementales
- > Module 7 : Les thérapies de la troisième voie et la pleine conscience ou mindfulness
- > Module 8 : Le projet de soin individuel et la collaboration locale
- > Module 8 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

[M'inscrire](#)



N° ACTION DPC :  
81132325028

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 950€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**

 *Votre formateur :*

Dr Jean-Luc HAZIZA, Dermatologue

 *Les objectifs :*

Acquérir une compétence de démarche diagnostique pour les principales éruptions dermatologiques présentées chez un médecin généraliste : acné, eczéma, urticaire, psoriasis, infections cutanées, les tumeurs bénignes et malignes. À la fin de cette formation l'apprenant sera capable :

- > D'élaborer un arbre décisionnel en vue d'une confirmation diagnostique
- > De prescrire des examens complémentaires adaptés (examens de laboratoire, biopsie ou une chirurgie d'exérèse ...)
- > D'orienter les patients vers des praticiens spécialisés

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325004

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 700€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**

 *Votre formateur :*

Dr Jean-Luc HAZIZA, Dermatologue

 *Les objectifs :*

Acquérir une compétence de démarche diagnostique pour les principales éruptions dermatologiques présentées chez un médecin généraliste : acné, eczéma, urticaire, psoriasis, infections cutanées, les tumeurs bénignes et malignes. À la fin de cette formation l'apprenant sera capable :

- > D'élaborer un arbre décisionnel en vue d'une confirmation diagnostique
- > De prescrire des examens complémentaires adaptés (examens de laboratoire, biopsie ou une chirurgie d'exérèse ...)
- > D'orienter les patients vers des praticiens spécialisés

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325004

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 700€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Démarche diagnostique adaptée aux symptômes dermatologiques

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



## Programme :

- > Module 1 : Test de positionnement
- > Module 2 : La démarche diagnostique en dermatologie reposant sur l'examen clinique
- > Module 3 : Manifestations psycho-cutanées : les prurits
- > Module 4 : Eczéma et dermites
- > Module 5 : Urticaire et érythèmes annulaires
- > Module 6 : Le Psoriasis
- > Module 7 : Les dermatoses bactériennes
- > Module 8 : Les dermatoses virales
- > Module 9 : Les mycoses
- > Module 10 : Les réactions cutanées médicamenteuses
- > Module 11 : L'acné
- > Module 12 : Pathologies buccales
- > Module 13 : Signes cutanés COVID 19
- > Module 14 : Tumeurs cutanées
- > Module 15 : Test de positionnement et questionnaire de satisfaction

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325004

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 700€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Maladie d'Alzheimer

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**

 *Votre formateur :*

Dr FUMELLI Giovanni

 *Les objectifs :*

- > Connaître le fonctionnement du cerveau pour mieux appréhender les troubles cognitifs et comportementaux de la maladie d'Alzheimer
- > Comprendre les mécanismes physiopathologiques de la maladie d'Alzheimer
- > Comprendre les symptômes de la maladie et leurs conséquences
- > Connaître les outils diagnostiques actuels et futurs
- > Connaître les moyens de prise en charge (médicamenteuse ou non), leurs intérêts et leurs limites
- > Adopter une démarche de prévention de la maladie à travers la connaissance des facteurs de risque et de protection
- > Adopter une démarche diagnostique en cabinet dans le cadre de l'évaluation initiale de la maladie d'Alzheimer (recommandations HAS)
- > Comment améliorer le parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif associé à la maladie d'Alzheimer (recommandations HAS)

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325007

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 900€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



# > Maladie d'Alzheimer

**Durée : 10 heures**

**Format : Formation continue en e-learning**

**Cible : Médecin**

**Vidéos, Cas cliniques, Diaporamas**



## Programme :

- > Test de positionnement
- > Module 1 : Bases neurobiologiques
- > Module 2 : Présentation générale et physiopathologie de la maladie d'Alzheimer
- > Module 3 : Les stades de la maladie d'Alzheimer
- > Module 4 : Le diagnostic de la maladie d'Alzheimer
- > Module 5 : Traitements et prévention de la maladie d'Alzheimer
- > Module 6 : Démarche diagnostique et parcours de soins des patients présentant un trouble neurocognitif associé à la maladie d'Alzheimer
- > Module 7 : Test final et questionnaire de satisfaction

**M'inscrire**



**N° ACTION DPC :**  
81132325007

**COÛT À CHARGE AVEC DPC :**  
0€ (au lieu de 900€)

**RÉMUNÉRATION AVEC DPC :**  
225€



**ERON**  
SANTÉ

**Rejoignez notre  
communauté !**



Des questions sur votre DPC ?

01 86 26 97 12

[serviceclient@eronservice.fr](mailto:serviceclient@eronservice.fr)



**VIDAL**  
**GROUP**